FOUILLE DE SAUVETAGE D'UN TUMULUS A CONDAT-SUR-GANAVEIX (Corrèze)

par Guy LINTZ *.

En 1971, nous avions repéré deux tertres funéraires sur la commune de Condat-sur-Ganaveix, tous deux inédits. L'un d'eux se trouvait dans un terrain qui venait d'être défriché à 250 m au nord du village de La Jonchère (1).

Le second était visible depuis la route d'Uzerche à Lamongerie, dans une terre labourée, à 1 000 m à l'ouest de l'église de Condat-sur-Ganaveix (2).

De passage sur cette route en 1983, nous avons constaté que ce tertre avait été détruit (fig. 1, n° 2). L'examen des terres provenant de cette destruction, étalées aux alentours, a livré quelques tessons de céramique non tournée.

Un examen plus approfondi des terrains environnants a révélé, dans la même parcelle, un faible relief à 100 m au nord-est du tertre qui venait d'être détruit (fig. 1, nº 1). L'arasement de ce dernier, au relief à peine perceptible, justifiait une intervention de sauvetage destiné à vérifier le caractère artificiel du relief et. dans l'affirmative, de fouiller les sépultures qu'il était susceptible d'abriter.

Le délai relativement court entre la récolte et une nouvelle mise en culture ne nous a permis de faire qu'une opération très limitée dans le temps durant la seconde quinzaine de septembre.

Il se situe sur une ligne de crête orientée nord-sud, entre deux affluents de la Vézère : le Ganaveix à l'est et le ruisseau des Forges. Il appartient à un groupe de tertres de terre incluant parfois un noyau central de pierres, généralement des blocs de quartz.

^{*} La fouille a été conduite en collaboration avec M. Christian Vallet.

(1) Coordonnées géographiques : x = 540,350 — y = 53,400.

(2) Coordonnées géographiques : x = 540,920 — y = 52,300.

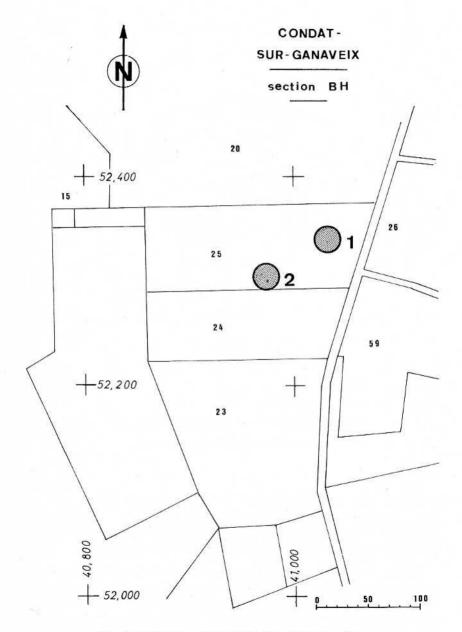


Fig. 1: Situation cadastrale des deux tumulus.

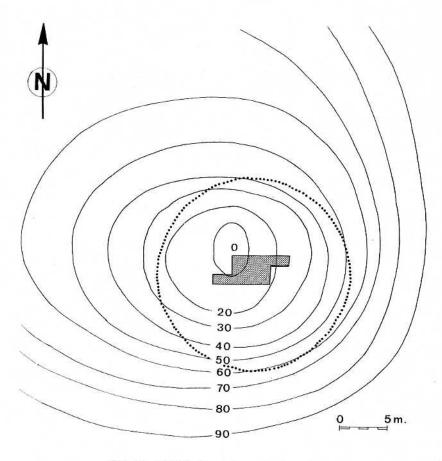


Fig. 2: Relevé de surface du tumulus. La surface fouillée est en grisé.

Ces tertres se répartissent sur l'ensemble des plateaux limousins mais avec une plus forte densité dans l'est de la Corrèze et le sud de la Haute-Vienne. Le rite de l'incinération y prédomine et ils renferment souvent des céramiques à décor graphité.

Etabli sur un terrain en pente vers le sud-est, les limites de ce tumulus étaient difficilement discernables. D'après l'examen de l'équidistance des courbes de niveau, du point le plus élevé et de la position des sépultures, il a toutefois été possible de retrouver l'emprise minimale du tertre initial marquée par la ligne de points de la figure 2. Son diamètre d'origine devait être compris entre 25 et 30 m.

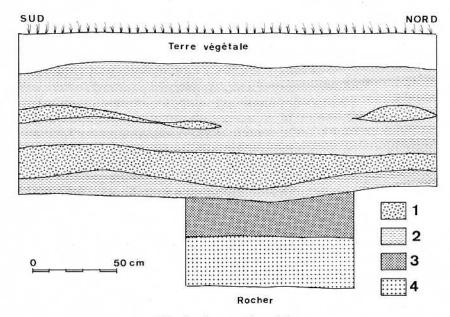


Fig. 3: La stratigraphie.

- 1: Terre riche en nodules.
- 2: Masse du tertre.
- 3: Paléosol.
- 4 : Arène provenant de la décomposition de la roche naturelle.

La fouille s'est limitée à une surface de 16 m2, ce qui est très insuffisant. Cependant, dans le cas présent, il s'agissait avant tout de trouver un compromis prenant en compte la durée limitée de l'intervention, le peu de moyens et l'urgence liée à l'état de conservation du tertre.

La stratigraphie:

La stratigraphie est simple (fig. 3). Sous 0,15 à 0,20 m de terre végétale, la masse du tertre est constituée de terre argileuse renfermant quelques charbons de bois et quelques nodules gris mesurant de 5 à 10 mm de diamètre. Ces nodules peuvent être de la terre durcie par le feu. Certaines parties de cette masse, plus riches en charbons et en nodules, comportent en outre des fragments de sols d'argile rubéfiée.

Sur la coupe ouest, ces parties riches en nodules et en fragments de terre rubéfiée sont à peu près régulières et horizontales. Elles forment deux couches, l'une, discontinue entre 0,45 et 0,55 m de profondeur, l'autre entre 0,70 et 0,85 m (fig. 3, n° 1). La masse du tertre était directement établie sur le paléosol constitué de terre brun-jaune, légèrement plus sombre en surface (fig. 3,

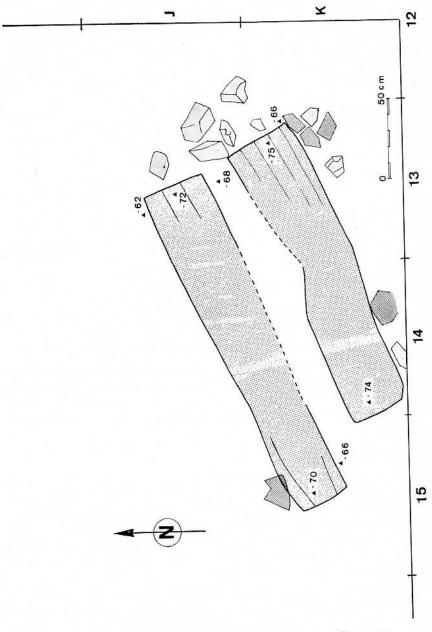


Fig. 4: Plan des deux fosses tapissées de traces ligneuses provenant de la décomposition de planches.

n° 3 — entre 1 m et 1,25 m). Au-dessous, une couche d'arène (fig. 3. n° 4) surmonte la roche dure. Ces couches sont moins nettes dans la coupe sud où, riches en nodules, elles se distinguent à peine du reste du remplissage.

Les structures:

A 0,50 m sous le niveau du sol actuel sont apparues des pierres groupées dans la partie est de la fouille. C'était, pour l'essentiel, des blocs de quartz dont le plus grand mesurait 0,30 m de long (en grisé sur la fig. 4). Les cinq autres étaient en gneiss (en hachures sur la fig. 4).

Entre 0,60 et 0,70 m, quatre traces noires verticales, caractéristiques de la décomposition du bois, étaient orientées nordouest; sud-ouest. Ces traces dessinaient deux rectangles placés côte à côte. Leurs deux petits côtés situés au nord-est étaient alignés au pied du principal amas de blocs de quartz (fig. 4). La poursuite de la fouille a révélé deux fosses vides de tout objet archéologique. Le fond et les parois présentaient une fine pellicule noire. La forme polygonale de la section suggère une fosse tapissée par des planches larges de dix à quinze centimètres. Au fond, la pellicule noire se partageait en deux couches. En haut, les fibres végétales n'avaient pas d'orientation précise alors que la partie inférieure de la pellicule présentait des traces ligneuses bien orientées suivant l'axe longitudinal des planches.

La fosse nord mesurait 2,20 m de long, 0,40 m de large au nord-est et 0,35 m de large au sud-ouest. Les traces de quatre planches étaient visibles : trois sur le fond et, par endroits seulement, du côté nord, une quatrième verticale. La pierre située à l'angle nord-ouest passait sous la planche et pouvait servir de calage. La seconde fosse, longue seulement de 1,85 m, mesurait 0,45 m de large au nord-est et 0,40 m au sud-ouest. Le fond comportait la trace de cinq planches, plus étroites que celles de la fosse précédente.

Le mobilier:

Le mobilier découvert au cours de cette fouille se limite à quatre menus tessons recueillis en surface. Non tournés, ils possèdent une pâte grossière brune ou orangée, sauf un fragment de carène dont la pâte est plus fine. Il a en outre été récolté un éclat de jaspe retouché à la surface des labours.

Malgré l'absence d'ossements, il y a tout lieu de penser que les deux fosses contiguës sont des sépultures à inhumation. En effet. l'acidité des sols limousins ne laisse que rarement subsister les os surtout à 0.60 m de profondeur. Les deux fosses présentent plusieurs particularités:

- 1. La similitude de niveau, d'orientation, de mode de construction et la faible distance qui les sépare (0,25 m) sont des arguments en faveur de l'hypothèse d'inhumations simultanées.
 - La fouille méticuleuse des fosses n'a livré aucun mobilier.
- 3. La position des sépultures dans la masse même du tertre et non à la base.

Les sépultures simultanées sont rares (3). Pour le sud-ouest, quelques exemples d'incinérations masculines accompagnées d'incinérations féminines peuvent être supposées, en particulier en Gironde, à Biganos et à Mios (4). Notons également les deux inhumations placées côte à côte, tête bèche, dans le tumulus de la Ménagerie à Chasteau (Corrèze) (5). En l'absence d'ossements conservés et de mobilier, il est impossible de savoir si nous sommes en présence d'inhumations mixtes mais leur contemporanité paraît probable.

Bien que peu fréquente, l'absence de mobilier dans des sépultures de l'âge du fer est connue en Limousin, tant avec des incinérations (Rochechouart en Haute-Vienne) (6), Chartrier-Ferrière en Corrèze) (7) qu'avec des inhumations (Estivals, Saint-Cerninde-Larche (8) ou Tarnac (9) à une époque plus récente). En tout cas. l'absence de mobilier ne permet pas de réfuter l'hypothèse de sépultures.

Généralement, les sépultures principales se trouvent au niveau du sol naturel mais là encore quelques exceptions sont con-

⁽³⁾ Quelques sépultures doubles sont signalées au 1er Age-du-Fer. Ensuite, après une éclipse pendant l'époque gallo-romaine, ce rite réapparaît vers la fin de la période mérovingienne: M. Colardelle et A. Bocquet, Une sépulture double mérovingienne à Seyssinet-Pariset (Isère), l'Anthropologie, t. 77, 1973, p. 519-578.

⁽⁴⁾ J.-P. Monen, L'Age du Fer en Aquitaine, Mém. de la Soc. préhist. Française, t. 14, 1980, p. 269 et p. 271.
(5) J.-F. Perot, La protohistoire dans les communes de Chartrier-Ferrière et Saint-Cernin-de-Larche, Bull. de la Soc. Sc. Hist. et Archéol. de la Corrèze, 1103/4-1220.

<sup>Saint-Cernin-de-Larche, Bull. de la Soc. Sc. Hist. et Archeol. de la Correze, t. 63, 1936, p. 220.
J.-P. DAUGAS, J. GOMEZ, G.-N. LAMBERT et J.-P. Mohen, Prospections anciennes dans les tumulus du Premier Age du Fer de la partie sud du Limousin, Bull. de la Soc. Préhist. Française, t. 73, 1976, Etudes et Travaux, p. 437, t. A.
J.-F. PÉROL, op. cit., p. 218-220.
J.-L. et J.-S. COUCHARD, J.-P. et C. DAUGAS, Les tumulus d'Estivals (Corrèze), Bull. de la Soc. Sc. Hist. et Archéol. de la Corrèze, t. 92, 1970, p. 43-49. J.-F. PÉROL, op. cit., p. 218, n° 8.
G. Lintz, Fouille d'un tertre de pierres à Tarnac, Corrèze, Rev. Archéol. du Centre, t. XVIII, fasc. 3-4, 1979, p. 101-108.</sup>

nues, par exemple à Saint-Priest-de-Gimel où une inhumation se situait à la surface d'un amas de pierres formant un petit tertre mesurant 6 m de diamètre et 0,35 m de hauteur (10).

Les traces de bois décomposé découvertes dans les sépultures à inhumation sous tumulus correspondent le plus souvent à des troncs d'arbres creusés (à Saint-Ybard en Corrèze (11) et à Augères en Creuse) (12). Dans le cas présent, la netteté des facettes du profil permet d'affirmer qu'il s'agissait bien de planches juxtaposées pour tapisser une fosse semi-cylindrique.

Le tertre de terre avec utilisation de blocs de quartz appartient, par son mode de construction, à ce que J.-P. Mohen nomme le groupe « Limousin-Périgourdin » localisé dans le sud de la Haute-Vienne, le nord de la Dordogne et l'ouest de la Corrèze (13). Le tumulus de Condat-sur-Ganaveix, situé, il est vrai, en limite de l'aire géographique de ce groupe, en diffère par le rite funéraire qui est ici l'inhumation alors que l'incinération est de règle dans les tertres de terre du groupe Limousin-Périgourdin. Par ce dernier côté, il est plus proche de la sépulture en tronc d'arbre de Saint-Ybard (14) ou des inhumations d'Augères et de Bazelat en Creuse (15).

La datation de ce tertre est délicate. Les quelques tessons recueillis peuvent appartenir à tout le premier millénaire avant J.-C. La comparaison des rites et des structures, en particulier avec le tumulus d'Augères, permet de suggérer une datation qui se situerait vers la fin du premier Age du Fer ou au début du second. Il semble aussi qu'à Saint-Ybard, le rite de l'inhumation ait succédé à l'incinération. La tombe en tronc d'arbre était une sépulture adventice, or une des sépultures renfermait du mobilier de la Tène, en particulier un torque daté de la Tène ancienne (16).

⁽¹⁰⁾ G. Lintz, Le tumulus du Puy-de-Lafond, commune de Saint-Priest-de-Gimel (Corrèze), dans Gallia, t. 39, 1981, fasc. 1, p. 3-24.

(11) E. Brugere, Fouille d'un tumulus dans la région de Saint-Ybard, canton d'Uzerche, Corrèze, Bull. de la Soc. Sc. Hist. et Archéol. de la Corrèze, t. XII, 1890, p. 287-289.

(12) M. Bouyere, P. Leger et M.-J. Rouliere, Compte rendu de fouilles des tumulus d'Augères, Mém de la Soc. des Sc. Nat. et Arch. de la Crause t. 40, 1979.

d'Augères, Mém. de la Soc. des Sc. Nat. et Arch. de la Creuse, t. 40, 1979, p. 280 299.

(13) J.-P. Mohen, op. cit., p. 152-155.

(14) E. Brugere, op. cit.

⁽¹⁴⁾ E. BRUGERE, op. cit.
(15) M. BOUYER, op. cit; P. LEGER et Ch. Vallet, Compte rendu des fouilles des tumulus de l'Age-du-Mont, commune de Bazelat, Mém. de la Soc. des Sc. Nat. et Arch. de la Creuse, t. 42, fasc. 1, p. 11-20 et P. LEGER, compte rendu des fouilles des tumulus de Bazelat, Mém. de la Soc. des Sc. Nat. et Arch. de la Creuse, t. 42, fasc. 3, p. 492-498.
(16) J. BOUYSSONIE, A propos des tumulus de Saint-Ybard, Bull. de la Soc. Sc. Hist. et Archéol. de la Corrèze, t. 76, 1954, p. 67-70; J. BOUYSSONIE, Glanes: Bracelets et torques en bronze des tumulus de Saint-Ybard, Bull. de la Soc. Sc. Hist. et Archéol. de la Corrèze, t. 77, 1955, p. 130-141.